

NATATION ESTIVALE

Sommaire

• Exposé des motifs du programme sportif de la natation estivale 2017-2018	002
• Classement national des clubs en natation estivale	003
• Coupe régionale interclubs Juniors 1 et moins des clubs d'été.....	005
• Coupe régionale interclubs toutes catégories des clubs d'été	007
• XXI ^e Coupe de France Juniors des Régions de natation estivale.....	009

REGLEMENT NATATION ESTIVALE

Exposé des motifs du programme sportif de natation estivale 2017-2018

Depuis plus de 10 ans le nombre de clubs pratiquants une activité estivale reste constant, il se situe entre 105 et 115.

Si nous remarquons une forte augmentation du nombre de licences ces 2 dernières années, elle est essentiellement due à la participation des clubs au plan "J'apprends à nager" avec notamment l'apport de plus de 4 000 licences de la ligue P.A.C.A.

Seulement 5 ligues participent aux différentes rencontres du programme sportif de natation estivale pour 2017/2018 en accord avec ce qui a été décidé à la réunion du 25 août 2017 à Charolles aucune modification importante ne sera apportée au règlement sportif, si ce n'est de nous mettre en conformité avec les catégories d'âges.

	<i>Saison 2017-2018 (du 16 septembre 2017 au 15 septembre 2018)</i>			
	<i>Dames</i>		<i>Messieurs</i>	
<i>Avenir</i>	10 ans et moins	2008 et après	11 ans et moins	2007 et après
<i>Jeunes</i>	11 – 13 ans	2007 à 2005	12 – 14 ans	2006 à 2004
<i>Juniors</i>	14 – 17 ans	2004 à 2001	15 – 18 ans	2003 à 2000
<i>Seniors</i>	18 ans et plus	2000 et avant	19 ans et plus	1999 et avant

A partir de la saison 2018/2019 nous devons réfléchir plus profondément à l'évolution de notre programme et aux orientations que nous devons mener pour faire évoluer la pratique aquatique sous toutes ses formes en période estivale.

Bonne saison à tous.

Joël PINEAU
*Président de la commission fédérale
des activités estivales*

Classement national des clubs d'été

L'organisation du classement des clubs se caractérise en trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe, un classement Élite issu des rankings de la saison en cours, un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

1 - Le classement des compétitions par équipe

■ Les compétitions concernées

Les interclubs Juniors 1 et moins et les interclubs toutes catégories.

■ Principe

Le premier club au classement cumulé de points par interclubs totalise 2.000 points.

Exemple : suite aux interclubs Juniors 1 et moins, je suis le premier club au total de points avec l'ensemble de mes équipes, je marque 2.000 points. De même pour les interclubs toutes catégories. Ainsi, le premier club aux interclubs Juniors 1 et moins marque autant de points que le premier club aux interclubs toutes catégories.

NB - Depuis la saison sportive 2012-2013, les nageurs nés en 2004 et après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et le Pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions.

■ Mode de calcul

- 2.000 points au 1^{er}
- Du 1^{er} au 11^e - 50 points de moins par place.
- Du 12^e au 31^e - 20 points de moins par place.
- Du 32^e au 101^e - 10 points de moins par place.

2 - Le classement du « Trophée Élite »

■ Le support concerné

Les rankings nationaux en bassin de 25 m et 50 m des nageurs des clubs d'été toutes catégories confondues à l'issue de la saison 2017-2018.

■ Principe

Le classement du Trophée Élite des clubs d'été prend en compte les vingt premiers nageurs classés toutes catégories confondues dans chaque épreuve individuelle des rankings des nageurs des clubs d'été à l'issue de la saison 2017-2018.

■ Mode de calcul

Sur la base des vingt premiers nageurs de chaque course des rankings nationaux des nageurs des clubs d'été à l'issue de la saison 2017-2018, un classement des clubs intitulé « Trophée Élite » est établi à l'addition des points obtenus selon le barème indiqué.

Pour générer cette hiérarchie, toutes les compétitions labellisées, dont les résultats sont remontés sur le serveur, en bassin de 25 m et 50 m, sont prises en compte

■ Le barème du classement du Trophée Élite

1^{er} : 22 points ; 2^e : 20 pts ; 3^e : 19 pts ; 4^e : 18 pts ; 5^e : 17 pts ; 6^e : 16 pts ; 7^e : 15 pts ; 8^e : 14 pts ; 9^e : 13 pts ; 10^e : 12 pts ; 11^e : 11 pts ; 12^e : 10 pts ; 13^e : 9 pts ; 14^e : 8 pts ; 15^e : 7 pts ; 16^e : 6 pts ; 17^e : 5 pts ; 18^e : 4 pts ; 19^e : 3 pts ; 20^e : 2 pts.

3 - Le classement des clubs à partir des compétiteurs

■ Les compétitions concernées

Toutes les compétitions des calendriers régionaux et départementaux de la natation estivale, sans oublier la Coupe de France estivale.

■ Principe

Seul le meilleur classement par nageur est comptabilisé.

Les points obtenus par chaque nageur s'ajoutent pour donner un total de points au club.

NB - Depuis la saison sportive 2012-2013, les nageurs nés en 2004 et après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et le Pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions.

REGLEMENT NATATION ESTIVALE

■ Grille de calcul

Niveau	Pts
Nageur ayant réalisé au moins une compétition	5
Nageur titulaire du Pass'Compétition	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 200 à 449 points à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 450 à 649 points à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 799 points à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 800 points à la table de cotation fédérale	160

LES CATEGORIES D'ÂGES 2017-2018

	Saison 2017-2018 (du 16 septembre 2017 au 15 septembre 2018)			
	Dames		Messieurs	
Avenir	10 ans et moins	2008 et après	11 ans et moins	2007 et après
Jeunes	11 – 13 ans	2007 à 2005	12 – 14 ans	2006 à 2004
Juniors	14 – 17 ans	2004 à 2001	15 – 18 ans	2003 à 2000
Seniors	18 ans et plus	2000 et avant	19 ans et plus	1999 et avant

Rappel du Règlement Fédéral sur les Clubs d'Été

Pour les clubs d'été appliquant le programme spécifique qui leur est réservé, l'affiliation à la Fédération Française de Natation est annuelle.

Seuls les clubs dits « d'ÉTÉ », constitués sous forme d'associations déclarées et régulièrement affiliées à la F.F.N. sont habilités à obtenir des Ligues Régionales la délivrance de licences d'été.

Ces licenciés ne pourront participer qu'aux épreuves organisées entre le 1er mai et le 15 septembre de chaque année, par la Fédération, la Ligue Régionale et/ou le Comité Départemental dont ils relèvent, selon la réglementation fixée par ces entités.

Les licenciés d'été peuvent aussi participer aux épreuves Eau-Libre et Maîtres se déroulant entre le 1er mai et le 15 septembre.

REGLEMENT NATATION ESTIVALE

<ul style="list-style-type: none">■ Date laissée à l'initiative des ligues régionales (période estivale)■ 2 réunions	Coupe Régionale interclubs Juniors 1 et moins des clubs d'été	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : consulter le site internet de la ligue régionale■ Bassin : 25 m ou 50 m■ <i>Compétition d'animation</i>
---	--	--

Conditions d'accès

<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âges : 2003 et moins pour les filles 2002 et moins pour les garçons■ Le pass'compétition natation course est obligatoire pour les nageurs nés en 2004 et après	<ul style="list-style-type: none">■ Équipes de 4 à 5 nageurs par équipe de club
--	---

Engagements	Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : J - 12 (J : premier jour de la compétition)■ Clôture des engagements : J - 4 jusqu'à J - 2	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Avec strictement les mêmes objectifs que les clubs à durée annuelle, les ligues régionales pourront organiser une Coupe régionale interclubs Juniors 1 et moins des clubs d'été qui intervient dans le classement national des clubs de la natation estivale.

Date de la compétition

Durant la période de la saison estivale.

Date de la réunion technique

Laissée à l'initiative des ligues régionales.

Contenu du programme

- **Épreuves individuelles** (8 en filles et 8 en garçons)
50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages.
Classement au temps.
- **Épreuves de relais** (2 en filles et 2 en garçons)
4 x 50 m nage libre, 4 x (100 m 4 nages), chaque relayeur effectue un 100 m 4 nages (on utilisera l'intitulé et la cotation du relais 4 x 100 m nage libre pour ce relais).
Classement au temps.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les Règles FFN.

Dispositions particulières

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe régionale interclubs Juniors 1 et moins des clubs d'été lors de la saison sportive de leur transfert, sauf s'ils n'ont pas été licenciés la saison précédente.

Mode de qualification

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Pour qu'une équipe soit classée, il est indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Chaque équipe est composée de quatre ou cinq nageurs, 1 seul nageur par épreuve.

Si l'équipe est composée de quatre nageurs, chaque nageur s'engage aux deux relais et à deux épreuves individuelles. Si l'équipe est composée de cinq nageurs, la composition de l'équipe est libre : maximum 2 courses individuelles par nageur.

REGLEMENT NATATION ESTIVALE

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs minimum). Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes.

Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des ligues régionales, via l'application extraNat.

Classement spécifique à la compétition

Le classement par équipe sera établi par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. Les points des relais ne seront pas doublés. Un classement féminin, masculin et général est publié.

Classement national des clubs en natation estivale

Le nouveau classement national des clubs en natation estivale prend en compte trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe (addition des interclubs Juniors 1 et moins et toutes catégories) ; un classement Élite issu des rankings de la saison en cours et du trophée national ; un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

Récompenses

Laissées à l'initiative des ligues régionales.

REGLEMENT NATATION ESTIVALE

<ul style="list-style-type: none">■ Date laissée à l'initiative des ligues régionales (période estivale)■ 2 réunions	Coupe Régionale interclubs toutes catégories des clubs d'été	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : consulter le site internet de la ligue régionale.■ Bassin : 25 m ou 50m■ <i>Compétition d'animation</i>
---	---	--

Conditions d'accès

<ul style="list-style-type: none">■ Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons■ Le pass'compétition natation course est obligatoire pour les nageurs nés en 2004 et après	<ul style="list-style-type: none">■ Compétition par équipes de clubs de cinq ou six nageurs
---	---

Engagements	Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : J - 12 (J : premier jour de la compétition)■ Clôture des engagements : J - 4 jusqu'à J - 2	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Afin de développer l'esprit d'équipe au sein des clubs d'été, les ligues régionales pourront organiser une Coupe régionale interclubs toutes catégories des clubs d'été qui intervient dans le classement national des clubs de la natation estivale.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Contenu du programme

- **Épreuves individuelles** (10 en filles et 10 en garçons)
50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages.
Classement au temps.
- **Épreuves de relais** (2 en filles et 2 en garçons)
4 x 100 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages.
Classement au temps.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les Règles FFN.

Dispositions particulières

Les interclubs toutes catégories des clubs d'été ne concernent que les licenciés de la FFN dans les clubs d'été. Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe régionale interclubs toutes catégories des clubs d'été lors de la saison sportive de leur transfert, sauf s'ils n'ont pas été licenciés la saison précédente.

Mode de qualification

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Pour qu'une équipe soit classée, il est indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Chaque équipe est composée de cinq ou six nageurs, 1 seul nageur par épreuve.

Si l'équipe est composée de cinq nageurs, un nageur ne peut participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais.

Si l'équipe est composée de six nageurs, la composition de l'équipe est libre : maximum 2 courses individuelles par nageur.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (cinq nageurs minimum).

REGLEMENT NATATION ESTIVALE

Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes.

Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des ligues régionales, via l'application Extranat.

Classement spécifique à la compétition

Le classement s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation fédérale. La cotation des relais n'est pas doublée. Un classement féminin, masculin et général est publié.

À l'issue de la saison sportive et après les championnats régionaux interclubs dames et messieurs toutes catégories, les ligues enverront leurs résultats à la FFN pour établir un classement national interclubs 2018 toutes catégories.

Classement national des clubs en natation estivale

Le nouveau classement national des clubs en natation estivale prend en compte trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe (addition des interclubs Juniors1 et moins et toutes catégories) ; un classement Élite issu des rankings de la saison en cours et du trophée national ; un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

Récompenses

Laissées à l'initiative des ligues régionales.

REGLEMENT NATATION ESTIVALE

<ul style="list-style-type: none">■ Les samedi 25 et dimanche 26 août 2018■ 3 réunions	XXI^e Coupe de France Juniors des Régions de natation estivale	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : Neuville de Poitou (Vienne)■ Bassin : 25 m■ <i>Compétition d'animation</i>
---	---	---

Conditions d'accès

<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âges : Juniors 1 et Juniors 2 Filles : J1 (2004, 2003), J2 (2002, 2001) Garçons : J1 (2003, 2002) et J2 (2001, 2000)	<ul style="list-style-type: none">■ Nageurs et nageuses sélectionnés par le territoire.■ Compétition par équipes régionales
--	--

Engagements	Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 15/08/2018 au 22/08/2018■ Liste des engagés : 23/08/2018■ Réunion technique : 24/08/2018 – 18 h 30 (liste de départ)	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

À l'instar de la Coupe de France des régions - Trophée Jean-POMMAT pour les clubs annuels, les clubs d'été bénéficient, eux aussi, de l'organisation d'une Coupe de France estivale des Ligues réservée aux groupes d'âges J1 et J2.

Elle est traditionnellement programmée durant le dernier week-end du mois d'août. Dans le cadre du classement national des clubs de la natation estivale, elle sert à établir le classement Élite.

Du fait de la réorganisation territoriale, les nouvelles ligues, Occitanie et Nouvelle Aquitaine pourront présenter 1 ou 2 sélections, 1 seule sélection pour les autres ligues.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (12 en filles et 12 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (1 en filles et 1 en garçons et 2 mixtes)

4 x 100 m 4 nages, 4 x 200 m nage libre mixte et 12 x 50 m nage libre mixte.

Classement au temps.

Les séries des épreuves individuelles et relais sont élaborées à partir des temps d'engagement (les temps d'engagement apparaîtront sur les fiches).

Les séries des relais 12 x 50 m Nage Libre du dimanche matin seront élaborés à partir du classement général à l'issue des épreuves individuelles.

Le dimanche matin, à la fin des épreuves individuelles et avant les relais, des épreuves pour les remplaçants seront organisées. 4 épreuves possibles en filles et en garçons : 100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse et 100 m papillon.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des 2 départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les Règles FFN. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Les sélections territoriales ne s'effectueront qu'avec des nageurs licenciés dans les clubs d'été.

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe de France estivale lors de la saison sportive de leur transfert, sauf s'ils n'ont pas été licenciés la saison précédente.

REGLEMENT NATATION ESTIVALE

Pour les nageurs étrangers qui résident, en France, seulement pendant les vacances d'été, la ligue régionale concernée assume la responsabilité de la sélection du ou des nageurs.

Mode de qualification

Pour les équipes de Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, il leur est laissé le choix de présenter 1 ou 2 équipes. Les autres ligues régionales ne présenteront qu'une sélection composée d'une équipe de chaque catégorie d'âges. Chaque équipe sera représentée par un nageur dans chaque épreuve individuelle de 50 m, de 100 m de 200 m et du 400 m et par une équipe dans chaque relais par catégories ou mixte.

Un nageur ne pourra participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais.

Un nageur qui abandonnerait ou qui serait disqualifié ne marquera pas de point ; il en sera de même pour les relais. Le relais 4 x 100 4 nages est nagé dans chaque catégorie et chaque sexe.

Le relais 12 x 50 m nage libre mixte sera composé obligatoirement de six nageurs et six nageuses dans chaque catégorie.

Le relais 4 x 200 m nage libre comprendra obligatoirement un garçon J1, une fille J1, un garçon J2 et une fille J2.

L'ordre des nageurs dans la composition de ce relais est laissé au libre au choix des territoires.

Modalités d'engagements

Laissé à l'initiative des ligues régionales, via l'interface de l'application extraNat. De plus, les responsables de ligue devront faire parvenir par fax ou courriel à la Ligue Régionale organisatrice, ainsi qu'au comité local d'organisation de la ville désignée, les documents suivants :

- Le mercredi 22 août 2018 au plus tard : la liste nominative des personnes composant la ou les délégations territoriales (nageurs et dirigeants) ;
- A la réunion technique du vendredi 24 août 2018, la confirmation ou modification de la composition des équipes de relais et les modifications d'équipe sur les formulaires adéquats (formulaires téléchargeables sur extraNat pocket). Il n'y aura plus de changement d'engagement individuel à l'issue de cette réunion.
- Les modifications des relais seront possibles jusqu'à ¼ heure avant le début de la réunion concernée,
- La compétition commencée, un nageur ou une nageuse blessé(e) pourra être remplacé(e), sur présentation d'un certificat médical. Pour les autres cas, le directeur technique national ou son représentant, en accord avec le président ou son délégué de la commission natation estivale, se réserve le droit d'autoriser le remplacement d'un nageur titulaire. Le nageur remplacé ne pourra plus participer à la suite de la compétition, y compris la course des remplaçants.

Aucun frais d'engagement n'est perçu.

Classement spécifique à la compétition

L'attribution des points se fait à la place, avec comme référence le nombre d'équipes présentes. La première place par épreuve se voit attribuer un nombre de points égal à : $2 \times N^* + 2$, la seconde $2 \times N$, la troisième $2 \times N - 1$, la quatrième $2 \times N - 2$, etc. Les points de relais sont doublés.

Il y aura un classement « J1 filles », un classement « J1 garçons », un classement « J2 filles », un classement « J2 garçons » et un classement général mixte toutes catégories.

Les relais 12 x 50 m nage libre et 4 x 200 m nage libre ne seront pris en compte que pour le classement général final. En cas d'égalité de points, les points obtenus par les relais départageront les équipes.

*Nombre d'équipes présentes.

Classement national des clubs en natation estivale

Le nouveau classement national des clubs en natation estivale prend en compte trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe (addition des interclubs Juniors 1 et moins et toutes catégories) ; un classement Élite issu des rankings de la saison en cours et du trophée national ; un classement individuel basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

Récompenses

Sept coupes seront affectées par la FFN :

- une coupe à la première sélection au classement « J1 filles » ;
- une coupe à la première sélection au classement « J1 garçons » ;
- une coupe à la première sélection au classement « J2 filles » ;
- une coupe à la première sélection au classement « J2 garçons » ;
- une coupe à la première sélection au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories) ; - une coupe à la deuxième sélection au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories) ; - une coupe à la troisième sélection au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories).

La Ligue Régionale et/ou le Comité d'organisation peuvent compléter les podiums par équipe, mais aucune récompense individuelle (récompenses de podiums ou de classement à la table de cotation) n'est autorisée.

REGLEMENT NATATION ESTIVALE

Programme et horaires

Samedi 25 août 2018	
<p>1re réunion</p> <p>Ouverture des portes : 9 h 00</p> <p>Début des épreuves : 10 h 00</p>	<p>2e réunion</p> <p>Ouverture des portes : 14 h 30</p> <p>Défilé des délégations : 15h45</p> <p>Début des épreuves : 16 h 00</p>
<p>1 – 4 x 200 m NL Mixte</p> <p>2 – 100 Dos J1 filles</p> <p>3 – 100 Dos J1 garçons</p> <p>4 – 100 Dos J2 filles</p> <p>5 – 100 Dos J2 garçons</p> <p>6 – 200 Brasse J1 filles</p> <p>7 – 200 Brasse J1 garçons</p> <p>8 – 200 Brasse J2 filles</p> <p>9 – 200 Brasse J2 garçons</p> <p>10 – 100 Papillon J1 filles</p> <p>11 – 100 Papillon J1 garçons</p> <p>12 – 100 Papillon J2 filles</p> <p>13 – 100 Papillon J2 garçons</p> <p>14 – 50 m NL J1 filles</p> <p>15 – 50 m NL J1 garçons</p> <p>16 – 50 m NL J2 filles</p> <p>17 – 50 m NL J2 garçons</p>	<p>18 – 50 m Papillon J1 filles</p> <p>19 – 50 m Papillon J1 garçons</p> <p>20 – 50 m Papillon J2 filles</p> <p>21 – 50 m Papillon J2 garçons</p> <p>22 – 200 Dos J1 filles</p> <p>23 – 200 Dos J1 garçons</p> <p>24 – 200 Dos J2 filles</p> <p>25 – 200 Dos J2 garçons</p> <p>26 – 100 Brasse J1 filles</p> <p>27 – 100 Brasse J1 garçons</p> <p>28 – 100 Brasse J2 filles</p> <p>29 – 100 Brasse J2 garçons</p> <p>30 – 400 NL J1 filles</p> <p>31 – 400 NL J1 garçons</p> <p>32 – 400 NL J2 filles</p> <p>33 – 400 NL J2 garçons</p> <p>Entracte</p> <p>34 – 4 x 100 4 N J1 filles</p> <p>35 – 4 x 100 4 N J1 garçons</p> <p>36 – 4 x 100 4 N J2 filles</p> <p>37 – 4 x 100 4 N J2 garçons</p>
Dimanche 26 août 2018	
<p>3e réunion</p> <p>Ouverture des portes : 8 h 30</p> <p>Début des épreuves : 9 h 30</p>	
<p>38 – 50 m Dos J1 filles</p> <p>39 – 50 m Dos J1 garçons</p> <p>40 – 50 m Dos J2 filles</p> <p>41 – 50 m Dos J2 garçons</p> <p>42 – 50 m Brasse J1 filles</p> <p>43 – 50 m Brasse J1 garçons</p> <p>44 – 50 m Brasse J2 filles</p> <p>45 – 50 m Brasse J2 garçons</p> <p>46 – 100 NL J1 filles</p> <p>47 – 100 NL J1 garçons</p>	<p>48 – 100 NL J2 filles</p> <p>49 – 100 NL J2 garçons</p> <p>50 – 200 4 N J1 filles</p> <p>51 – 200 4 N J1 garçons</p> <p>52 – 200 4 N J2 filles</p> <p>53 – 200 4 N J2 garçons</p> <p>Entracte (courses des remplaçants)</p> <p>54 – 12 x 50 NL mixte J1</p> <p>55 – 12 x 50 NL mixte J2</p>